



Master Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire. 2011, Université du Maine. hceres-02041679

HAL Id: hceres-02041679

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041679>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université du Maine

Demande n° S3MA120000201

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

Présentation de la mention

Cette mention est issue d'un recentrage sur l'histoire (même si la géographie est présente dans la spécialité MEF) et prolonge la licence « Sciences humaines et sociales » mention « Histoire », qui propose un parcours « Métiers du patrimoine ». Outre la spécialité MEF, on trouve donc deux spécialités : « Recherche en histoire » et « Valorisation du patrimoine culturel et développement local ». La première peut déboucher sur une poursuite d'étude en doctorat, la seconde, qui recrute aussi des étudiants venus d'un M1 « Histoire de l'art et archéologie », vise les emplois de chargés de mission ou de recherche, essentiellement dans les collectivités territoriales.

Indicateurs

Effectifs constatés	140
Effectifs attendus	170
Taux de réussite	58 % (M1) - 86 % (M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	56 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master, organisé en trois spécialités, vise les métiers de l'enseignement secondaire, de la documentation et de la recherche, en donnant une formation à la recherche en histoire, ainsi que pour les emplois de chargés de mission dans diverses administrations (spécialité « Valorisation du patrimoine culturel et développement local »). On notera que les métiers de la documentation sont bien mieux ciblés par le master de l'Université d'Angers. La spécialité « Valorisation du patrimoine », en place depuis 1996, paraît attractive, car les étudiants issus de l'Université du Mans constituent parfois moins de la moitié de l'effectif (limité à une vingtaine d'individus).

La formation est adossée à deux équipes de recherches (UMR CERHIO en histoire et UMR CreAAH pour l'archéologie et l'histoire de l'art). L'adossement au milieu professionnel semble moins satisfaisant : ainsi le dossier ne fait pas mention du monde des musées, des services du Ministère ou de la DRAC, voire des associations ou du secteur privé alors que ces institutions sont représentées par certains intervenants extérieurs. Une convention a été signée avec le Conseil général de la Sarthe pour la définition de sujets de recherche en spécialité « Valorisation du



patrimoine ». Le potentiel de liens pédagogiques avec Angers ou Nantes existe, il doit être développé. Un effort d'ouverture internationale est souligné par le dossier, mais les résultats sont encore peu importants (deux départs d'étudiants chaque année, deux universités partenaires, un cours prévu dans le cadre d'un programme international d'enseignement à distance).

Après un parcours « Recherche et patrimoine » en M1, les étudiants se spécialisent en M2 ; la spécialité « Valorisation du patrimoine » peut être préparée en amont via un stage (facultatif) en M1 et deux unités d'approfondissement. Si les étudiants sont encouragés à faire des stages, cela ne concerne qu'un peu moins de 25 % de la promotion ; on ne sait pas si tous les étudiants qui se destinent à la spécialité « Valorisation du patrimoine » effectuent un stage en M1. La mutualisation des enseignements, en M1 et M2 et avec la formation aux concours, est satisfaisante. Il n'y a pas de cohabilitation.

L'équipe pédagogique est correcte : 21 intervenants pour la spécialité « Recherche », 22 intervenants extérieurs pour la spécialité « Patrimoine », 10 enseignants d'histoire impliqués dans l'enseignement à distance. La place de la langue vivante est appréciable, celle des TICE n'est pas assez lisible/visible.

Depuis 2007, les effectifs du master ont augmenté de 64 %, progression tout à fait significative pour une université de taille moyenne. L'ouverture d'une formation à distance en 2009 a permis d'élargir le recrutement. Le taux de réussite de la spécialité « Valorisation du patrimoine » est remarquable, les effectifs sont limités « pour ne pas saturer le marché de l'emploi ». Un effort doit être fait pour l'amélioration du taux de réussite en M1. Les procédures d'évaluation sont complexes (une proposée par les responsables du master, une par l'université), mais ne donnent lieu qu'à peu de réponses. L'analyse du devenir des diplômés est difficile à mener en ce qui concerne la spécialité « Recherche » (très faible taux de réponse). La spécialité « Valorisation du patrimoine » semble efficace pour l'insertion professionnelle à moyen terme, après passage par des CDD. Le risque est toujours de trouver des emplois ne correspondant pas à la qualification véritable des diplômés ; l'existence d'une association de diplômés est un atout. Les responsables du master tablent sur une progression des effectifs, ce qui est optimiste car cette prévision ne repose pas sur une hausse des effectifs de Formation à distance (FAD).

La procédure d'autoévaluation se fait à plusieurs niveaux : lors des jurys de master, au sein du département d'histoire, dans le cadre des séminaires et des unités d'enseignement. Le dossier est plutôt confus sur ce point.

- Points forts :
 - Une mention qui a gagné en cohérence.
 - Un potentiel d'encadrement des étudiants satisfaisant.

- Points faibles :
 - La faible place accordée aux TICE.
 - Un taux de réussite un peu juste en M1.
 - Un master un peu trop « régional » qui manque d'ouverture et de partenariats avec d'autres établissements.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer encore la lisibilité de la mention et approfondir, ou élargir, les relations avec d'autres établissements pour se situer vraiment en complémentarité des formations dispensées, par exemple, à Angers.

La place des enseignements de TICE devrait être réévaluée (spécialité « Recherche ») et rendue plus lisible (spécialité « Valorisation du patrimoine » où elle est notamment intégrée dans une UE intitulée « Communication »).

Des dispositifs de suivi des étudiants de M1 devraient faire l'objet d'une réflexion, afin d'améliorer le taux de réussite.

La question de l'exigence de la formation pour la spécialité « Valorisation du patrimoine » peut être posée : faut-il développer les apprentissages professionnels dès le M1 et construire un parcours différent de celui qui destinerait au M2 recherche ?

Appréciation par spécialité

Recherche

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à la formation à la recherche pour une éventuelle poursuite en doctorat - qui reste très minoritaire. Elle est animée par un collectif d'enseignants-chercheurs adossés à deux UMR, le CERHIO et le CreAAH. Elle intègre la filière patrimoine en proposant un parcours recherche et patrimoine en M1.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	122
Effectifs attendus	140
Taux de réussite	58 % M1 77 % M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	55 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les objectifs scientifiques de cette spécialité sont corrects : analyse de sources originales, problématisation et rédaction d'un mémoire d'au moins cent pages. Le contenu des UE est équilibré ; le mémoire de M2 pourrait être plus valorisé (il a un poids en ECTS équivalent en M1 et M2). Les enseignements transverses peuvent permettre une réorientation vers la préparation de concours administratifs. Des salariés en formation continue (issus par exemple d'offices du tourisme) sont accueillis depuis 2009.

- Points forts :

- Cette spécialité est attractive.
- Elle donne une solide formation historique.
- Bon potentiel d'encadrement des mémoires de recherche en M2.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle est peu lisible car la poursuite en doctorat est le fait d'une minorité.
- Un ancrage un peu trop régional : des passerelles et coopérations avec d'autres enseignants-chercheurs pourraient être développées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait rendre lisible les débouchés autres que « recherche » pour les nombreux étudiants de M1 qui ne parviendraient pas à passer en M2. Il serait souhaitable de travailler sur l'amélioration du taux de réussite en M1. Il faudrait améliorer le suivi des étudiants.



Valorisation du patrimoine et développement local

- Présentation de la spécialité :

Le master 2 spécialité « Valorisation du patrimoine et développement local » vise à former des professionnels de ce secteur armés d'une solide culture d'analyse historique du patrimoine. Elle est préparée en amont par le M1 parcours « Recherche et patrimoine ». Cette spécialité est pilotée par des enseignants d'histoire, mais fait appel à de nombreux intervenants extérieurs ainsi qu'à d'autres intervenants locaux (géographe, ingénieurs PAO).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	77 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les objectifs professionnels sont assez flous, les cours d'administration, gestion, communication, ne semblent pas répondre à une vision d'ensemble.

Le semestre 4 est dégagé pour un stage qui donne lieu à soutenance devant un jury mixte (E-C + professionnel), ce qui implique une lourde charge de travail en semestre 3, pour une promotion à effectifs volontairement limités (18 à 20). De là découle l'impossibilité de suivre la formation par alternance ; la formation continue est possible, mais très faible au regard des effectifs. Les enseignements sont plus axés sur des connaissances académiques liées au patrimoine que sur des savoirs juridiques ou techniques.

La spécialité semble avoir fait de gros progrès par rapport à l'évaluation précédente. Le taux de réussite, pratiquement toujours de 100 %, pose cependant la question du niveau d'exigence notamment en semestre 3, mais peut se justifier par un bon encadrement pour une promotion aux effectifs réduits et sélectionnés.

- Points forts :

- Un bon encadrement dû à la réduction volontaire des effectifs.
- Une sensibilisation à la recherche en M1 pour les étudiants issus de l'Université du Mans.
- Une spécialité attractive et aux exigences de recrutement élevées.

- Points faibles :

- La spécialité concentre un gros programme de formation en un semestre, alors qu'il serait peut-être judicieux de séparer les parcours « Recherche » et « Patrimoine » en M1, actuellement très fortement mutualisés sans doute par souci d'économie d'échelle (tout en gardant des passerelles) pour développer les compétences professionnelles le plus tôt possible.
- Peu d'adossement à l'établissement pour les cours de semestre 3.
- Un ancrage professionnel encore un peu faible.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait veiller à bien articuler politique des stages et intervenants extérieurs pour développer les partenariats avec les services régionaux et étatiques des musées et du patrimoine (et pas uniquement les services municipaux ou départementaux). La lisibilité des compétences devant être acquises en semestre 3 devrait être améliorée. La part des langues (3 ECTS, semestre 3) pourrait être renforcée.

Métiers de l'enseignement et de la formation : histoire géographie

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.